



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 128733

Texte de la question

Mme Valérie Fourneyron attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les inquiétudes exprimées par les fabricants de fenêtres, fermetures et portes concernant l'article 43 du projet de loi de finances pour 2012. Cet article prévoit de réaménager le crédit d'impôt développement durable, principal outil incitatif à la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Les professionnels craignent notamment la suppression de l'avantage fiscal de 13 % sur la pose de fenêtres isolantes dans les maisons individuelles lorsqu'elle ne fait pas partie d'un bouquet d'au minimum deux actions de travaux. Pour les professionnels du secteur, cette mesure aura comme principal effet de dissuader les particuliers à engager des travaux et se traduira *de facto* par un net recul du marché de la rénovation des fenêtres, fermetures et portes. Ils soulignent, en outre, les conséquences en termes de pertes d'emplois directs pour ces entreprises, dont l'effort d'investissement pour proposer des produits performants ne sera pas récompensé. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Fourneyron](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128733

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1468

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)